

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2008

LE VINGT-CINQ JUIN 2008, LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE, EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE M^{me} DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : D. HERPIN-POULENAT, M. COTILLON, D. BARBIER, Y. POTTIER, I. LEPICIER, X. MARTIN, E. HELLOT, A. DEVISME, F. CARDOSO, T. DUBOIS, T. GARDIE, D. DUFOURMANTEL, E. FREMONT,

ABSENT EXCUSE : F. VIEILLARD donne procuration à D.BARBIER
E.DULUC donne procuration à D.HERPIN-POULENAT

SECRETAIRE : D. BARBIER

Date de convocation :	25/06/2008	nombre de conseillers :
Date d'affichage :	18/06/2008	en exercice : 15
		présents : 13

M. Hellot arrive à 21 heures et ne prendra pas part aux votes des questions 1 et 2.

Le procès verbal de la dernière réunion du Conseil municipal est lu et approuvé à l'unanimité puis signé.

Madame le Maire propose aux conseillers d'ajouter à l'ordre du jour quatre sujets :

- Changement d'affectation de l'ancienne trésorerie (domaine public à domaine privé)
- Décision modificative et club GMA
- Acquisition tondeuse
- Contrat CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) pour l'école maternelle

Les conseillers acceptent à l'unanimité d'ajouter à l'ordre du jour ces sujets.

M^{me} le Maire propose aux conseillers de modifier l'ordre du jour du conseil en attendant l'arrivée de M. Hellot, qui est concerné par le 1^{er} sujet en tant que président du Syndicat du Bassin Versant de la Vallée du Roy

1-RAPPORT SUR L'EAU 2007, RAPPORT SUR L'ASSAINISSEMENT 2007

Rapport sur l'eau 2007 : M. Cotillon expose avec satisfaction les derniers résultats du réseau eau de la commune. Le rendement du réseau est de 89 % contre 64 % l'année précédente, ce qui s'explique par les diverses opérations engagées par la commune, le changement des branchements en plomb ainsi que les recherches de fuites effectuées sur plusieurs endroits sensibles. Néanmoins, suite à un récent rapport de la DDASS, le problème des pesticides persiste, mais la construction de la station de traitement de l'eau devrait bientôt y remédier.

L'eau distribuée au cours de l'année 2007 est de très bonne qualité bactériologique. Concernant les dépassements enregistrés sur les pesticides, il n'a pas été nécessaire de prononcer des recommandations sanitaires particulières.

Le rapport sur l'eau 2007 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Rapport sur l'assainissement 2007 : M. Cotillon informe les conseillers des caractéristiques suivantes :

- 271 usagers bénéficient du service d'assainissement
- 25612 m³ ont été assujettis en 2007
- Le réseau d'assainissement collectif compte 4241 m

Une visite annuelle complète du réseau avec contrôle visuel des points d'encrassement a été effectuée, 155 linéaires ont été curés et 52 avaloirs nettoyés.

Le conseil à l'unanimité adopte le rapport sur l'assainissement 2007.

2- DEMANDE DE SUBVENTION 4^{ème} TRANCHE DES BRANCHEMENTS PLOMB

La 3^{ème} tranche de renouvellement de 51 branchements plomb étant terminée, Madame le Maire propose aux conseillers le lancement de la 4^{ème} et dernière tranche comprenant 50 autres branchements au prix unitaire de 1 654.45 € HT, (augmentation du prix unitaire dû à

l'actualisation du prix) soit 82 722.50 € HT.(98 936.11 € TTC.) Elle indique par ailleurs, que les précédentes tranches ont permis d'améliorer très sensiblement le rendement du réseau de 64 % à 89 % comme le montre le rapport sur l'eau 2007.

Vu le programme de renouvellement des branchements plomb et l'obligation de changer les branchements, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De solliciter des subventions auprès du Conseil général (80 % du montant HT) et de l'Agence de l'Eau
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2008 de l'eau et assainissement.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette demande, autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

M. HELLOT arrive à 21 heures.

3-MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL DU SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA VALLEE DU ROY

Madame le Maire explique aux conseillers que, suite aux élections municipales de mars 2008, M. HELLOT, délégué de Vétheuil, a été élu nouveau Président du syndicat.

A la demande du syndicat, titre II, article 3 des statuts du syndicat doit être modifié comme suit :

« le siège du syndicat est fixé à la Mairie de Vétheuil »

Cette modification est approuvée à l'unanimité des membres présents.

4-PARTICIPATION COMMUNALE CARTES DE TRANSPORTS OPTILE ET IMAGINE'R

Madame le Maire rappelle les deux formules d'abonnement existantes et le taux de participation de la commune :

Carte OPTILE : participation de la commune à hauteur de 50 % de son coût.

Carte IMAGINE'R : participation de la commune à hauteur de 50 % du coût de la carte Optile .

En outre, il est indiqué que :

- la carte peut être payée par prélèvement mensuel (10 mensualités)
- la carte Imagine'R est valable le week-end, les jours fériés et durant les vacances dans toute l'Ile-de-France.
- La participation de la commune ne vaut que pour les collégiens et les lycéens.
- Il n'y aura pas de remboursement à posteriori.
- Les dossiers de demande de cartes Optile ou Imagine'R seront à retirer en mairie, pour les personnes qui ne les auraient pas reçus.
- Par ailleurs, le conseil rappelle que le C.C.A.S. peut aider les familles en difficulté.

Le conseil approuve ces mesures à l'unanimité et dit que ces crédits sont inscrits au budget 2008.

5-DECISIONS MODIFICATIVES

Mme le Maire informe les conseillers du passage dans la commune du Club des Grand-Mères Automobiles (voitures de 1910 à 1939) pour sa 26^{ème} édition du Tour National du 5 au 14 septembre 2008. Cette étape déjeuner se déroulera le 14 septembre 2008 dans la commune et aura donc des retombées touristiques et économiques (restaurants, bars, épicerie, etc...)

Mme le Maire propose d'octroyer une subvention de fonctionnement de 100 € au Club GMA, afin de l'aider dans ses démarches publicitaires (affiches, dossiers de presse, etc...)

Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition et dit que les crédits sont inscrits au budget 2008 au compte 6074 dans la partie réserves.

Mme le Maire explique également aux conseillers qu'afin de régulariser des écritures comptables, il est nécessaire de procéder à un virement de crédit de 0.60 € du compte 61522 au compte 6811 chapitre 042 pour équilibrer celui-ci de 0.60 €.

Le conseil accepte à l'unanimité cette demande et dit que les crédits sont inscrits au budget 2008.

Mme le Maire informe les conseillers que la commune a acheté lors de la Foire à Tout une tondeuse d'occasion de marque Bestgreen pour la somme de 110 € réglée sur la régie des menues dépenses de la commune. Cette acquisition permettra au personnel communal de poursuivre la tonte lorsque le matériel habituel sera en révision, la légèreté et maniabilité du matériel facilitera également la tonte dans des secteurs étroits et difficiles d'accès .

Le conseil accepte à l'unanimité cet achat et dit que les crédits sont inscrits au budget 2008 au compte 60633.

6-INSTITUTION D'UN DROIT DE PREEMPTION SUR LES FONDS DE COMMERCES

Dans le cadre du maintien des commerces et de l'artisanat de proximité qui participent à l'animation du bourg et offrent des services à la population locale, Madame le Maire propose aux conseillers de se prononcer sur le principe d'instituer un droit de préemption sur les fonds de commerces dans la commune.

Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition de projet de délibération.

Ce projet de délibération sera transmis à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et à la Chambre du Commerce accompagné d'un rapport analysant la situation du commerce et de l'artisanat dans le périmètre défini par la commune.

7- ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DU VAL D'OISE, DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

La mission de l'EPF du Val d'Oise a pour but de procéder à des acquisitions foncières et immobilières de nature à faciliter l'aménagement du territoire.

Le Conseil municipal à l'unanimité désigne Mme D.Herpin-Poulenat comme représentante à l'E.P.F.

8- DOMAINE PRIVE POUR L'ANCIENNE PERCEPTION

Afin de pouvoir établir le bail emphytéotique entre Val d'Oise Habitat et la commune de Vétheuil, il est nécessaire de modifier l'affectation actuelle de l'ancienne perception.

Madame le Maire propose aux conseillers de passer dans le domaine privé de la commune de Vétheuil l'ancienne perception située au 16 rue de l'Eglise, qui actuellement fait partie du domaine public de la commune.

Le conseil à l'unanimité accepte cette proposition et intègre la perception dans le domaine privé de la commune de Vétheuil.

9- CONTRAT C.A.E. (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Mme le Maire explique aux conseillers que suite à la mise en congé pour longue maladie de l'agent travaillant à l'école maternelle, il est nécessaire de le remplacer pour la durée de son absence. Le contrat CAE serait une solution pour la rentrée des classes 2008/2009.

Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi est un contrat aidé proposé par le Ministère de l'Emploi pour une durée maximum de deux ans et un minimum de six mois. L'aide de l'Etat se monte à 65 % du SMIC avec une exonération de charges pour l'employeur.

Ce contrat s'adresse aux personnes inscrites à l' ANPE depuis deux ans. La durée Une formation sera également proposée à la personne bénéficiaire.

Le conseil accepte à l'unanimité cette demande, autorise Mme le Maire à signer la convention entre l'Etat et la commune pour le CAE, ainsi que tout document se rapportant à ce dossier, et dit que les crédits sont inscrits au budget 2008.

9-QUESTIONS DIVERSES

9-1 Campagne de recensement 2009

Le dernier recensement des habitants de la commune a été réalisé en 2004, les chiffres officiels seront publiés fin 2008.

Le prochain recensement débutera le 15 janvier 2009 et se terminera le 14 février 2009.

Le recrutement de deux agents recenseurs est à prévoir pour septembre 2008 ainsi que la désignation d'un coordonnateur communal.

Mme I. Lépicié se propose pour être coordonnateur communal, Mme. D. Barbier est également désignée comme suppléante.

9-10 Signalétique d'Intérêt Local

Mme le Maire informe le conseil que la communauté de communes va demander prochainement des devis, avec l'aide du PNR, pour établir des fonds de plans de chaque commune et un plan général des communes de la communauté afin de les incorporer dans un panneau informatif composé de deux faces : l'une avec le plan et l'autre avec la liste des commerçants du village. Les panneaux seuls seront donc à la charge de la commune.

9-11 Boucles de Moisson

Prochaine réunion des maires des communes concernées et des personnes associées : lundi 30 juin 2008 à Moisson.

9-12 TAG Technologie – Eglise Notre-Dame de Vétheuil

La société TAG a installé récemment un système de protection et d'alarme dans l'église de Vétheuil à titre d'essai et gracieusement. Ces essais qui se sont révélés très satisfaisants se sont terminés le 21 juin 2008. Un devis d'installation-fourniture de ce système a été remis ce jour ; son coût inférieur à celui présenté le 22 février dernier devrait s'y substituer.

Mme le Maire lève la séance à 22h35